

PAIX LITURGIQUE

Notre lettre 531 publiée le 24 février 2016

DUNKERQUE : LA PERSÉVÉRANCE RÉCOMPENSÉE PAR LA CHARITÉ

Huit années de persévérance récompensées : l'application du Motu Proprio Summorum Pontificum devient enfin hebdomadaire à Dunkerque !

I - RÉSUMÉ TRÈS SUCCINCT DES ÉVÉNEMENTS

- Lors du premier dimanche de l'Avent 2007, la messe selon la forme extraordinaire du rite romain est célébrée en la chapelle Notre-Dame-des-Dunes de Dunkerque. Le Motu Proprio Summorum Pontificum de Benoît XVI est entré en application quelques semaines plus tôt (le 14 septembre 2007) et cela semble le début d'une application locale.
- En juin 2008, au bout de quelques célébrations à rythme irrégulier, la messe est déplacée à Cappelle-la-Grande, commune de l'agglomération dunkerquoise où elle est célébrée mensuellement jusqu'à l'été 2009, par le chanoine Marchadier, de l'Institut du Christ-Roi Souverain Prêtre (ICRSP).
- Puis, plus rien jusqu'au 30 mai 2010, quand la célébration reprend à Bray-Dunes, autre commune de l'agglomération, le 4^{ème} dimanche du mois, toujours avec le chanoine Marchadier qui fait à chaque fois le voyage depuis La Chapelle d'Armentières (120 km AR) où il dirige le cours Notre-Dame de Fatima.
- En septembre 2011, nouvel arrêt brutal.
- À l'été 2013, la demande est relancée par des fidèles persévérants et débouche sur une nouvelle célébration mensuelle, à partir de novembre 2013, qui permet, en outre, de ramener la messe dans une église de Dunkerque, l'église Saint-Martin. Peu à peu, à force de sacrifices de la part des laïcs comme des célébrants, le groupe s'installe dans le paysage liturgique local au point de susciter l'intérêt de la presse locale (article de *La Voix du Nord* du 9 septembre 2014, voir notre lettre 461).
- Enfin, plus de 8 ans après la première messe en la chapelle Notre-Dame-des-Dunes, l'application du Motu Proprio devient hebdomadaire à compter de ce dimanche 6 mars 2016, à 17 heures, en l'église Saint-Martin, 10 rue de Paris. C'est le successeur du chanoine Marchadier à La Chapelle d'Armentières, le chanoine de Dainville, qui officiera.

II - LES RÉFLEXIONS DE PAIX LITURGIQUE

1) Il faut savoir que, dans le diocèse de Lille, la forme extraordinaire du rite romain est célébrée à Lille, dans la Chapelle Notre-Dame de la Treille, et à La Chapelle d'Armentières, au cours Notre-Dame de Fatima, lieux desservis tous les deux par les chanoines de l'ICRSP. La messe traditionnelle est en outre offerte par la Fraternité Saint-Pie X à Tourcoing, à Lille et à Croix où se trouve son prieuré. Quatre lieux de messe dans l'agglomération lilloise et un à ses portes (La Chapelle d'Armentières), c'est bien pour la métropole lilloise - où le mouvement traditionnel a été porté sur le devant de la scène médiatique en 1976 lors de la messe célébrée par Mgr Lefebvre devant des milliers de fidèles au lendemain de sa suspension - mais bien peu pour l'un des diocèses les plus peuplés de France. D'autant plus que les fidèles du diocèse voisin de Cambrai sont totalement privés de la messe traditionnelle (voir notre lettre 324).

2) Commencée dès l'Avent 2007, dans une chapelle historique du centre-ville, l'application du Motu Proprio Summorum Pontificum à Dunkerque a très vite pris des allures de voyage chaotique aux périphéries de la ville. Il faut dire que dès la première messe à Notre-Dame-des-Dunes l'un de nos lecteurs avait entendu le recteur de la chapelle maugréer contre le vicaire épiscopal qui l'avait « obligé à ouvrir ses portes aux traditionalistes ». De fait, il ne fallut que quelques mois à ce recteur hostile pour obtenir l'exil de la célébration en banlieue dunkerquoise. En arrivant à Cappelle-la-Grande à la veille de l'été 2008, les demandeurs furent vite rassurés car le curé de l'époque se montra sincèrement heureux d'accueillir cette forme liturgique qu'il voyait comme un enrichissement. De plus, l'Institut du Christ-Roi acceptait de soutenir la célébration en le desservant depuis La Chapelle d'Armentières où se trouve le groupe scolaire Notre-Dame de Fatima. Hélas, l'année suivante le curé fut muté et son successeur demanda aux fidèles d'aller voir ailleurs.

3) À Bray-Dunes, où le groupe, décidément très stable et persévérant, retrouva la messe en mai 2010, c'est le respect humain du curé qui finit par avoir raison de

la célébration qui s'interrompt brusquement en septembre 2011. « Respect clérical » serait plus juste puisque c'est le regard de ses confrères qui conditionna la décision du curé même s'il tenta de l'enrober de considérations pastorales reposant essentiellement sur le fait que les fidèles étaient... extérieurs à sa paroisse. Et pour cause !

Plus d'un demandeur aurait abandonné après cette troisième désillusion. Pas ceux de Dunkerque qui vont relancer la demande à l'été 2013 et arriver en l'église Saint-Martin, un peu tristounette mais très bien située à l'entrée du centre-ville (*).

4) Mgr Laurent Ulrich, archevêque de Lille, fait partie des noms que l'on cite pour le remplacement de Mgr Vingt-Trois à Paris. En 2007, alors qu'il était encore archevêque de Chambéry, il avait publié un article dans La Croix relativisant le phénomène de la messe traditionnelle (il s'appuyait sur le faible nombre de messes existantes faisant mine d'ignorer que la responsabilité en incombait aux évêques qui, dans le cadre du Motu Proprio Ecclesia Dei, ne l'accordaient qu'au compte-gouttes). De la sorte, il prenait quelques distances avec le Motu Proprio de Benoît XVI. Cette prise de position, voisine de celle alors affichée par Mgr Vingt-Trois, avait été interprétée comme un passage obligé pour le renouvellement du bureau de la conférence épiscopale. De fait, tandis que le cardinal Vingt-Trois accédait à la présidence, Mgr Ulrich en devint le vice-président. En réalité, pas plus que Mgr Defois, son prédécesseur à Lille, Mgr Ulrich n'est fondamentalement hostile à la messe traditionnelle. Elle lui est tout simplement étrangère.

5) La ténacité des demandeurs est évidemment l'une des clés de l'issue heureuse de ces huit années de tribulations ; le dévouement constant des chanoines de l'ICRSP, et en particulier du chanoine Hilaire Marchadier, qui est régulièrement venu célébrer à Dunkerque entre 2008 à 2015, en est une autre.

La non hostilité, comme on l'a dit, de l'archevêché, est également à souligner. En fait, **les plus grandes résistances rencontrées par les demandeurs dunkerquois sont venues du clergé local et des autres laïcs**. Il faut dire que le catholicisme local a été très marqué politiquement : vieux prêtres-ouvriers, syndicalistes et apparatchiks socialistes récitaient souvent la même partition à l'unisson, voyant le phénomène traditionnel comme une menace réactionnaire. Aujourd'hui, le temps fait son œuvre et la liturgie millénaire de l'Église renaît alors que les mythes modernes s'écroulent les uns après les autres. Dans les usines comme dans les urnes et les conseils paroissiaux.

6) De vieux fidèles familiers des combats pour la messe, des familles nombreuses de la génération Jean-Paul II, de jeunes couples en quête d'une liturgie digne et de prédications orthodoxes, des recommençants ou convertis ratzinguériens : **la diversité des profils des demandeurs de Dunkerque, telle que nous l'avons observée au fil des messages échangés depuis 2007, est exemplaire**. Elle représente parfaitement ce peuple Summorum Pontificum que l'on voit d'année en année croître et se structurer à mesure que de nouveaux lieux de culte apparaissent.

Un peuple en marche, « en chemin » comme dit le pape François, vers la plus belle des destinations : le Ciel sur la Terre.

(*) Alors qu'il évangélisait la région, saint Martin aurait égaré puis retrouvé son âne dans les dunes du littoral. Depuis, sa mémoire est tout particulièrement honorée à Dunkerque,